Le magazine d'informations de Gardanne
Bimensuel n°266

énergies

Du 7 au 21 décembre 2006
0,3 € - ISSN 1247-9233

Noël
Le programme des animations,
page 11

- Transport
  les alternatives au train, page 6
- Unicef
  la journée des enfants, page 12
- Fiscalité
  les impôts locaux, page 14

en bref

Tournois de judo

Le Judo club de Gardanne organise le 9 décembre à partir de 13h30 un tournoi *coupe Ne-Waza*, forme de judo traditionnel et le lendemain toute la journée un challenge départemental de judo pour les benjamins. Ces deux manifestations auront lieu au gymnase du Pesquier. Rens : 06 20 51 76 72.

Ludothèque

La Ludothèque organise deux stages créatifs, l'un le mercredi 20 décembre de 10h30 à 12h destiné aux moins de 5 ans, l'autre le samedi 23 de 14h à 17h pour les plus de 5 ans. *La Ludothèque* sera fermée du 24 décembre au 7 janvier.

Brocante de Noël

Sur le Bd Carnot le dimanche 10 décembre, toute la journée.

Conseil municipal

Il aura lieu le jeudi 14 décembre à 18h en mairie.

Calendrier

Les pompiers de Gardanne ont réalisé un calendrier au prix de vente de 10 €. Les fonds seront reversés aux œuvres des pupilles orphelins des Sapeurs-pompiers.

Lotos

Le loto du *Gardanne vélo* aura lieu le samedi 9 décembre, celui de la fédération de pêche le 10, celui des mineurs le 16 et celui du *Biver sports*, le dimanche 17 décembre. Tous ces lotos se dérouleront à la Maison du Peuple. Celui de l'école St-Joseph aura lieu le samedi 16 décembre à 14h30, dans les locaux de l'école.

Collecte de sang

Elle aura lieu le vendredi 15 décembre de 8h à 12h30, à la Maison du Peuple.

Cimetière

Le service État-Civil informe les familles que l'exhumation des corps inhumés en terrain commun avant le 31 décembre 1999, sera effectuée à partir du 1er février 2007. Ces corps seront réinhumés décemment dans l'ossuaire communal. Il en sera de même pour les corps inhumés dans des concessions temporaires (quinzenaires ou trentenaires) dont le renouvellement n'aura pas été réalisé depuis plus de deux ans après la date d'expiration de la concession.

édito

Privilégier les achats de proximité

Le centre-ville avec les travaux du Cours, la route de Mimet avec la modification de la voirie et le chantier du centre Charpak, l'accès au cimetière avec la Résidence sociale, les abords de la voie ferrée avec les travaux de doublement de la voie, la réalisation de l'ANPE... de nombreux chantiers sont en cours. Nous sommes conscients des gênes que cela occasionne pour tout un chacun, riverains, commerçants, usagers, tous font preuve de compréhension et de patience, je les en remercie très sincèrement.

Ces nuisances sont le prix à payer pour que notre ville se développe et s'embellisse. Comme vous le verrez dans ce numéro, ces travaux qui font suite à ceux de la piscine, des écoles du centre, du foyer de Biver, de l'achat du puits Morandat... se font grâce à une anticipation et une programmation réaliste sans augmentation d'impôts.

Ces équipements permettront à Gardanne d'être mieux en phase avec son temps. Déjà en matière de services rendus à la population notre ville est très largement dotée, avec des coûts pour les utilisateurs, modérés lorsqu'ils ne sont pas gratuits, comme l'accès à la Médiathèque, les fournitures et les transports scolaires. Les aménagements en cours seront un plus pour les Gardannais.

En ces veilles de fêtes, je me permets de lancer un appel à chacun pour que vous profitiez de la richesse et de la diversité des commerces de notre ville pour y faire vos achats.

De nombreuses animations sont prévues pour cette fin d'année, alors, malgré les travaux je vous invite à en profiter pleinement et à faire vos courses chez les commerçants gardannais.

Roger Meï,
Maire de Gardanne

énergies **n°266** *du 7 au 21 décembre 2006*
bimensuel édité par la mairie de Gardanne

Service Municipal de Communication
273, Avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne ● Tél. 04 42 65 79 00 ● Fax : 04 42 65 79 01
***site :* www.ville-gardanne.fr ● *mel :* info@ville-gardanne.fr**

● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Secrétariat : Evelyne SERANO
● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Carole NERINI, Loïc TANIOU, Stéphane CONTY, Carole SIGNES
● Responsable de fabrication : Carole NERINI ● Crédit Photos : Christian PIROZZELLI, ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN
● Impression : CCI, 9 Av. Paul-Heroult 13342 Marseille Cedex ● Abonnement : 3 € ● Dépôt légal : 1990 ● ISSN 1247-9233

Les artistes de la tuilerie Bossy

L'association "Les ateliers d'art de Valabre" a inauguré ses locaux le 26 novembre dernier, au sein de la tuilerie Bossy. Un endroit magique que les artistes améliorent au quotidien.

La grande salle d'exposition rénovée.
Photo : C. Pirozzelli

Atelier de sculpture Raku de Myriam Retif.
Photo : C. Pirozzelli

Depuis quelques mois, une dizaine d'artistes excellant dans différentes formes d'art a adopté les lieux, rénové les salles avec l'aide du propriétaire, dans le but de perpétuer la tradition, le travail de la terre, le tout dans un cadre naturel des plus propices. Depuis 1837, date de la fondation de la tuilerie, artisans et artistes s'y installent pour produire des tuiles et des poteries principalement. L'exploitation cessera au début des années 1970 ; artisans indépendants se succèdent alors.

Il y a quelques années, Myriam Retif, sculpteur, découvre ce lieu et tombe rapidement sous le charme, convaincue qu'il peut devenir un pôle artistique où l'ensemble des éléments nécessaires à la création sont réunis pour créer des meubles, de la faïence, des poteries, des bijoux, des sculptures décoratives, des vases et mille et une autres merveilles. *« Nous nous sommes retrouvés là, à plusieurs artistes, nous avons fondé l'association des ateliers d'arts de Valabre. La revalorisation du site et sa réhabilitation nous ont pris beaucoup d'énergie. La grande salle où se trouvait l'ancien four servira de salle d'exposition que l'on ouvrira à tous les artistes qui le souhaitent. Nous sommes une dizaine à travailler sur le site, chacun dans son atelier, ce qui crée un mélange artistique que nous apprécions tous. »* Sur place, ils vous ouvrent leurs portes : Bernard Allemandet, ferronnier, Éric Viot, céramiste, Julien Viot, mosaïste, Viviane Bailleul, peintre décoratrice, Myriam Retif, sculpteur Raku, Sandrine Baillon, céramiste (à voir également un four qu'elle a entièrement réalisé), Pascale Dalle, céramiste, Thierry Gibernon, horloger, Chloé Arnaud, photographe, Anaïs De Naja, écrivain.

Certains proposent des ateliers et des stages de découverte.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Myriam Retif, présidente de l'association au 04 42 20 09 86 ou 06 61 18 80 27 et visiter le site www.tuileriebossy.com. Les ateliers d'arts de Valabre, Tuilerie Bossy, Chemin du moulin du Fort.

C.N.

Une occasion pour les artisans installés de faire découvrir leurs techniques.
Photo : C. Pirozzelli

Petit déjeuner, goûter : des repas essentiels

L'expérience est facile à faire : vous prenez sept morceaux de sucre et une cuillère à soupe d'huile. Et vous les proposez à votre enfant pour son goûter. *« C'est l'équivalent en lipides et en glucides d'un pain au chocolat et d'une cannette de soda, »* explique Christelle Gouin, diététicienne au service restauration de la Ville. La vingtaine de parents présents à la rencontre échange du samedi matin, dans la cantine de l'école Prévert, en prend note. Organisée dans le cadre de l'éducation nutritionnelle, cette rencontre a permis de donner des éléments d'informations importants : *« la collation du matin dans les écoles est inutile, car elle coupe l'appétit pour le repas de midi. Si elle est maintenue, mieux vaut la faire tôt le matin et en privilégiant les aliments peu caloriques. »* Le goûter, en revanche, est un vrai repas qui doit être varié et équilibré. Par exemple, en combinant lait, céréales et pomme, ou pain, fromage et clémentine, ou encore pain, chocolat et banane, ou pourquoi pas pizza au fromage et jus de fruits frais. *« Il faut privilégier les aliments de base, car les aliments industriels cachent du sucre et de la graisse en grande quantité. »* Pour le petit déjeuner à la maison, il est possible d'alterner céréales, pains (de différentes qualités), biscottes... *« Vous pouvez aussi essayer des brochettes de fruits, les enfants adorent. »* Les prochaines rencontres porteront sur l'obésité et le contenu des étiquettes, elles sont ouvertes à tous.

La diététicienne Christèle Gouin a conseillé les parents.

Photo : C. Pirozzelli

Deux jours pour *le Téléthon*

Une vingtaine d'associations sportives, culturelles et sociales seront mobilisées deux jours durant ainsi que les lycées de l'Étoile et de Fourcade, et différentes structures de la ville pour récolter des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose. Le vendredi 8 décembre, une vente de gâteaux sera organisée devant les écoles à 16h30 et au lycée de l'Étoile. Deux soirées seront proposées, l'une par *la Lyre gardannaise* à 20h à la Maison du Peuple, l'autre par le *Tennis club* à Fontvenelle. Le lendemain, sur le cours du centre-ville, de nombreux stands seront présents ainsi que différentes prestations scéniques comme celles de *la Lyre Gardannaise,* du rappeur Anthony Lorenti, du groupe de reggae *Kiff.* D'autres animations sont au programme avec un défilé des *Fanettes,* des démonstrations de *la section de danse Léo-Lagrange,* un lâché de ballons, des ateliers avec *Ceux qu'on aime.* Le stade Savine et le gymnase Léo-Lagrange seront le lieu de démonstrations et de parcours sportifs. Au square Allende, un arbre à messages, installé grâce à *l'école d'arts plastiques,* servira de lien entre les animations. De petits rubans jaunes seront en vente sur le Cours où le public pourra écrire des messages de solidarité avant les fixer à l'arbre.

Au marché de Noël...

La foire aux santons, à l'artisanat et à la gastronomie organisée par l'Office de Tourisme a une nouvelle fois connu un grand succès. De l'ouverture le samedi matin à la fermeture du dimanche soir, La Halle n'a pas désempli. Venus à la recherche de cadeaux, par curiosité, pour acquérir les santons qui manquent à la crèche, pour décorer la maison ou pour goûter aux nombreuses spécialités proposées, les quelques 10 000 visiteurs du week-end y ont trouvé leur compte. Près de 200 exposants les ont accueillis et ont pris le temps de répondre et de donner des explications sur leur savoir faire. Le stand Corse, grand invité de cette année, a animé les deux journées en proposant notamment des chants polyphoniques traditionnels qui ont eux aussi conquis le public.

Près de 10 000 visiteurs à la Halle.

Photo : C. Pirozzelli

Rencontres dans les crèches

Comme chaque année, les crèches de Gardanne ont ouvert leurs portes aux parents pour un moment d'échanges et de découverte. L'occasion tout d'abord de leur présenter par le biais de diapositives la vie des enfants à l'intérieur de la crèche, comment est rythmée leur journée. L'occasion également d'aborder les projets de l'année et les différentes animations, avec parfois des intervenants extérieurs comme pour les séances d'éveil musical. Des travaux qui sont aussi le fruit de partenariats avec d'autres services municipaux tels que la Médiathèque. Cette collaboration a permi aux enfants d'exprimer leur créativité en illustrant de petits livres lors d'ateliers animés par un auteur de livres pour enfants. Une expérience enrichissante et réussie qui sera renouvelée en cours d'année. Sans oublier les grands moments festifs que sont le carnaval des crèches et le goûter de Noël qui aura lieu le 18 décembre.

Discussions autour de la vie des enfants dans les crèches.

Photo : C. Pirozzelli

Opération Fragile ! bilan mitigé

L'implication des équipes pédagogiques et des parents d'élèves pour l'opération *Fragile !* n'a pas été maximale, mis à part pour le groupe scolaire de Biver. Il faut dire que le début de l'année est une période chargée et que les élections de parents d'élèves étaient en cours. Les interventions des médiateurs dans les écoles restent un point positif, la sécurité routière est une question importante. La prochaine opération devrait se dérouler au printemps, sous une nouvelle forme, avec des supports différents. Les élus et les représentants des services municipaux concernés se rendront dans le courant du mois de janvier dans chaque groupe scolaire, afin de présenter et rappeler l'importance de cette opération, mais aussi pour recueillir des idées nouvelles pour remobiliser les troupes.

Des lycéens visitent l'usine d'Alcan

A l'occasion de la manifestation *Top industrie* organisée par la Chambre de commerce Marseille Provence, Alcan a invité deux classes du lycée professionnel Louis-Blériot de Marignane, le jeudi 9 novembre, à visiter son usine d'alumine (ex-Pechiney) installée à Gardanne. Cela pour mieux faire connaître aux lycéens les métiers de l'industrie et leur offrir une vision concrète de ce qu'est aujourd'hui une usine de production. Une trentaine d'élèves de première et terminale de la filière *Industrie des procédés* ont ainsi revêtu les équipements de protection comme casque, lunettes, chaussures, gants et habits de sécurité pour découvrir le site industriel. Ce genre d'immersion porte souvent ses fruits car d'anciens lycéens travaillent déjà sur le site et d'autres devraient y effectuer prochainement un stage. L'industrie chimique en région Paca offre une diversité d'emplois car elle regroupe 400 entreprises et recrute en majorité des bacheliers techniques ou professionnels. Elle représente en région 20 000 emplois directs et 75 000 emplois induits.

Les lycéens ont revêtu les équipements de sécurité nécessaires pour visiter le site industriel.

Photo : L. Taniou

Aix-Marseille : quelles alternatives au train ?

A partir du 10 décembre, il faudra faire une croix, pendant deux ans, sur le rail entre Aix et Marseille. Travaux de modernisation de la ligne obligent. Les Gardannais se trouvent donc concernés au premier plan par ces modifications. Quels chemins de traverse peuvent-ils emprunter pour effectuer leurs trajets quotidiens en direction d'Aix ou de Marseille ? Le point sur les dispositifs.

Le bus Cartreize offre une alternative au rail.

Photo : C. Pirozzelli

Terminus, tout le monde descend ! Et ce, pendant près de 2 ans... Dès le 10 décembre en effet, la ligne ferroviaire Aix-Marseille ferme boutique, pour les voyageurs. Seul le trafic fret ne sera pas interrompu pendant cette période. Et pour les usagers, cela amène son cortège d'interrogations : quels dispositifs sont prévus en substitution du rail ?

La SNCF, en partenariat avec la Région Paca, s'est penchée sur la question : elles ont mis au point un système de navettes qui durera pendant toute la période des travaux. Coût du service : 4 millions d'euros, entièrement à la charge du Conseil régional. Cette desserte assurée entre les deux plus grandes villes du département conservera les arrêts aux gares actuelles ainsi que les correspondances avec les autres liaisons ferroviaires. La tarification (soit 4,70 euros à l'unité pour un aller Gardanne-Marseille) reste inchangée, y compris pour les abonnements. Au Nord d'Aix, la desserte ferroviaire de la ligne des Alpes, entre Aix et Briançon, est maintenue pendant les travaux.

Les bus SNCF devront se frayer un passage sur l'esplanade St-Charles entre les voitures et les taxis.

Photo : C. Signes

Des "norias" de départs

Ce service de substitution sera assuré par plus d'une centaine de cars, qui relieront quotidiennement les gares de Marseille Saint-Charles, Sainte-Marthe, Septèmes, Simiane, Gardanne et Aix. La vente des billets continue d'être assurée dans toutes les gares du parcours, aux guichets, mais aussi aux bornes installées sur les quais. Les horaires, quant à eux, s'avèrent proches de la desserte ferroviaire actuelle. Pour adapter la capacité des cars au volume habituellement transporté par un TER, la SNCF organisera plusieurs navettes à chaque horaire de départ. Cela permet de proposer, aux gares terminales de Marseille et d'Aix-en-Provence, des norias de départs séquencés de plusieurs cars, dont au moins un direct, ou semi-direct, et un omnibus. A partir de Gardanne, des lignes semi-directes sont notamment prévues. Durée du trajet : quarante minutes. Cinquante, s'il y a arrêt à chaque gare... Les départs sont programmés de façon régulière (toutes les demi-heures maximum). Aux heures de pointe, la fréquence entre deux se réduit à 10 minutes envi-

Plus de 120 000 déplacements quotidiens sur l'A7 : attention saturation !

Photo : C. Pirozzelli

ron (7h06, 7h16, 7h24, puis 8h09, 8h19, 8h24...).

MOINS FRÉQUENT, PLUS ÉCONOMIQUE...

Le Conseil général, via le réseau *Cartreize*, offre lui aussi une alternative au rail. La ligne 64, en effet, dessert Gardanne à destination de Marseille. Le plus de cette liaison : elle est moins onéreuse que celle de la Région (à l'unité : 2,80 euros contre 4,70). Et, pour certains publics, cela revient encore moins cher : les seniors, passé 65 ans, voyagent déjà pour un euro l'aller. A partir de 2007, pour la même somme, les jeunes de moins de 26 ans, sur présentation de leur carte d'identité, pourront emprunter la quasi totalité du réseau Cartreize, les jours non ouvrables. Mais le bus Cartreize comporte un inconvénient : sa desserte est peu fréquente. En tout et pour tout, quatre voyages sont organisés au quotidien : au départ de Gardanne, à 7h15, 8h15, puis à 13h15 et à 17h40. Au départ de Marseille, à 7h55, 11h30, 17h15 et 18h15. Autre option, enfin, plus marginale celle-ci : le co-voiturage. *« Le phénomène ne représente actuellement que 0,5 % du trafic. C'est infime ! Il faut dire que pour ce mode de déplacement, la logistique est lourde : il faut que les personnes qui s'engagent ensemble aient les mêmes horaires, travaillent dans le même secteur. Sinon, cela devient vite très compliqué, »* développe Claude Jullien, responsable en Paca de la FNAUT (Fédération nationale des associations des usagers de transport). Les associations offrant cette possibilité ne sont pas légion, dans la région. Toutefois, rien n'empêche de tenter l'expérience. Et pourquoi pas via Internet : certains sites lui sont complètement dédiés, comme par exemple www.covoiturage.com.

C.S

Paroles d'usagers

Moins enthousiastes que les collectivités, les usagers ont d'ores et déjà relevé quelques failles dans ce système de substitution. Par exemple, Sylvie Valla, empruntant régulièrement le train entre Marseille et Gardanne, a fait part de sa surprise en découvrant le dispositif : *« les cars SNCF auront leur terminus à Marseille sur l'esplanade surplombant le grand escalier. Un espace systématiquement bouché aux heures de pointe : taxis, particuliers, cars de tourisme, navettes aéroport s'y côtoient... »* Celle-ci souhaiterait donc voir la Région et le Département mettre leurs moyens en commun. Pour, par exemple, utiliser la gare routière du Conseil général... Enfin, Sylvie Valla doute beaucoup de la fiabilité du service : *« il y a quelques temps, la SNCF a remplacé un train par un car. Parti de l'esplanade, il a mis une demi-heure pour sortir de Marseille et une heure pour rejoindre Gardanne... »* Conséquence, les usagers risquent de se rabattre sur la voiture.

Se pose alors la question de la saturation de l'autoroute. A l'heure actuelle selon la FNAUT Paca, plus de 120 000 mouvements par jour ont lieu sur l'A 7. Ce qui ne présage rien de bon pour l'après 10 décembre. Diverses associations d'usagers ont donc demandé aux services techniques, à Marseille, d'y bloquer une voie pour les cars. Sans succès au départ. Puis il a été décidé de réaliser ces aménagements, sur le tronçon Saint-Charles-Plombières. Ce n'est pas la partie qui le nécessitait le plus. Mais cela permettra peut-être de généraliser le dispositif...

Par ailleurs, fermer la liaison pendant deux ans pourrait être un pari très risqué pour la SNCF : cette ligne ferroviaire n'était déjà pas très fréquentée. Et pendant ce laps de temps, les usagers vont prendre de nouveaux plis, autres que le rail. Ainsi, Claude Jullien prévoit-il, à terme, *« une fuite totale du trafic. »*

Les Arts plastiques pour tous

Une section enfants à partir du mois de janvier : c'est l'un des grands changements destiné à faire de l'école d'arts plastiques de Gardanne une structure pour tous. Ateliers thématiques, sorties, éducation plus populaire... l'établissement démocratise et diversifie son offre.

Les élèves se frottent aux fondamentaux du dessin et de la peinture.

Photo : C. Pirozzelli

C'est nouveau : début 2007, l'école d'Arts plastiques de Gardanne s'ouvre aux plus petits. Une section enfants, en effet, verra le jour le mercredi à partir de janvier. Le matin sera consacré aux enfants des centres de loisirs primaires et maternels. L'après-midi, quant à lui, sera dédié aux 7-14 ans inscrits individuellement. Ils seront reçus par Hatem Akrout, nouveau professeur, *« choisi autant pour ses qualités artistiques qu'humaines »* avance Alain Puech, promu directeur depuis octobre.

Ils seront donc quinze à se frotter, bientôt, aux fondamentaux du dessin et de la peinture. *« Nous nous sommes adaptés pour bien recevoir les enfants, développe Alain Puech : nouvelle rambarde d'entrée, pose de sols anti-glissants... »*

Alain Puech a été promu directeur de l'école en octobre.

Photo : C. Pirozzelli

Entre apprentissage et plaisir

Ce grand bouleversement est loin d'être le seul. Car toute l'école connaît, en ce moment, un vent de renouveau. Les cours se diversifient : numérique, modèles vivants, sculpture, art contemporain et ateliers libres sont aujourd'hui proposés.

Par ailleurs, *« nous instituons davantage de convivialité. Pendant les cours, nous faisons une pause. Chacun amène un gâteau, on boit le thé ensemble, on discute. Nous organisons également des soirées, des sorties, toutes sections confondues. Car notre volonté, c'est de trouver le juste équilibre entre apprentissage et plaisir »* appuie Alain Puech.

Une vue de l'enseignement incarnant les valeurs de cet homme, artiste depuis 30 ans et féru, notamment, de démocratie participative. *« J'appartiens au groupe "Art Studio", dont le but est de faire participer la population à la conception des aménagements de leurs collectivités. Ce qui porte ses fruits : ces réalisations ne font jamais l'objet de vandalisme. »* Du bienfait d'inclure tous les citoyens, quelle que soit l'initiative...

C.S.

Inscriptions pour les enfants de 13h30 à 17h30 du 8 au 11 janvier pour les Gardannais et le 17 janvier pour les extérieurs

Mustapha El Miri* : "Une école plus ouverte"

Pourquoi cette restructuration ?

Outre l'absence d'une section enfants, nous nous sommes surtout aperçus que nous avions perdu l'optique d'éducation populaire aux arts-plastiques. Les cours dispensés se rapprochaient davantage de ceux des beaux-arts. Du coup, certains élèves ont cessé de fréquenter l'école car ils ne sentaient plus à leur place : c'était une question de légitimité culturelle. D'autre part, nombre d'élèves n'étaient pas gardannais. Cela montre, certes, que l'établissement est reconnu. Cependant, la fonction d'une structure municipale est avant tout d'inclure tous les gens de sa commune. Enfin, l'école était peu ouverte sur l'extérieur.

Quels sont les effets de ce changement de cap ?

L'école étant revenue à une conception des Arts plastiques plus populaire, ceux qui avaient déserté les lieux sont revenus ! Le nombre d'inscrits a d'ailleurs augmenté : 145 élèves, au lieu de 126 auparavant... au profit des Gardannais. Enfin, elle travaille maintenant en partenariat avec le Conseil municipal des jeunes, le club Cinévore, la Médiathèque, pour lesquels les élèves réalisent des décors.

* adjoint à la culture

Aider les commerces de Carnot

La rénovation du Cours de Gardanne a débuté au boulevard Carnot. Cette première tranche de travaux qui doit durer jusqu'à fin août 2007 a été divisée en quatre phases pour minimiser la gêne occasionnée aux riverains, aux premiers rangs desquels les commerçants.

Avec ce typre de chantier, même les trottoirs sous lesquels passent les réseaux doivent être démolis.

Photo : C. Pirozzelli

Bien que toutes les mesures possibles aient été prises, il n'en demeure pas moins que des travaux qui consistent à reprendre l'intégralité de l'infrastructure et des réseaux d'une partie d'un centre-ville sont inévitablement générateurs de contraintes et désagréments. L'expérience vécue par d'autres communes qui ont rénové leur centre urbain a montré que durant la période de travaux, les commerces subissent régulièrement une baisse de fréquentation et donc de leur chiffre d'affaire. Fort de ce constat, Roger Meï et Philippe Pintore, conseiller municipal en charge du développement économique, ont invité les commerçants du boulevard Carnot et des rues adjacentes à rencontrer des représentants de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) et des services publics en charge de la fiscalité des entreprises pour proposer des solutions durant cette période délicate.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Jean-Marc Avram, vice-président élu de la CCI Marseille Provence rappelle tout l'intérêt de ces travaux pour le commerce local. *« Les centres-villes ont vieilli, affectant les petits commerces au profit des zones commerciales périphériques. Toutefois le vieillissement de la population entraîne un retour vers le commerce de proximité, à condition de disposer d'un cadre pratique et agréable. La rénovation du Cours de Gardanne va dans ce sens. Les travaux peuvent affecter le chiffre d'affaires, et la CCI est en contact avec différents organismes (impôts, Ursaf...) pour vous aider à faire face le cas échéant. »*

Concrètement, en cas de baisse du chiffre d'affaires il peut s'agir de la mise en place d'un échéancier pour les paiements à l'Urssaf, des remises sur les majorations dues en cas de retard dans les paiements, ou encore du réajustement du montant des cotisations après évaluation quantifiée de la baisse du chiffre d'affaires pour l'année des travaux.

Autant de possibilités qui peuvent être proposées au cas par cas après étude des dossiers de chacun. Pour ce faire, depuis le 4 décembre la CCI va tenir le matin une permanence en mairie tous les premiers lundis du mois.

Une fois les mesures possibles présentées, la parole est donnée aux commerçants présents pour lesquels une question est immédiatement abordée : Qu'en est-il des possibilités d'exonérations partielles de charges ou de TP ? Le représentant de l'Urssaf souligne qu'en ce qui concerne l'Urssaf une exonération même partielle est légalement impossible. Concernant la taxe professionnelle, Roger Meï précise *« la commune est en relation avec les services fiscaux pour voir s'il y a des possibilités de dégrèvements ou au moins d'étalement des paiements. »*

Suite à leurs remarques et sur demande des commerçants présents, il est aussi décidé de raccourcir la durée de l'interruption des travaux pendant les fêtes de fin d'année initialement prévue du 8 décembre au 8 janvier. Les travaux seront donc interrompus à partir du 21 décembre et jusqu'au 8 janvier.

Autre point abordé et sur lequel tout le monde est d'accord, la réussite de la zone bleue instaurée au boulevard Carnot qui permet d'avoir en permanence des places de stationnement de libre le long de cette voie. Un bon point pour la fréquentation des commerces de Carnot.

S.C.

Rencontre avec des commerçants de Carnot.

Photo : C. Pirozzelli

Qui contacter ?

Pour les questions relatives au chantier du boulevard Carnot un numéro vert est à votre disposition : 0800 88 09 50

Pour les permanences de la CCI le premier lundi de chaque mois le matin :

Philippe Adam au 04 42 96 88 12

Service municipal du développement économique : 04 42 51 79 72

Accordéon, machines et installations sonores

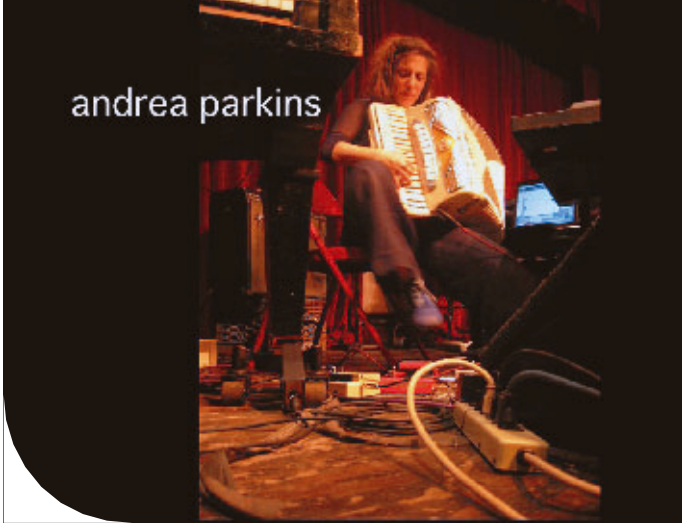

Depuis la fin des années 80, Andrea Parkins se produit sur les scènes de New York (où elle réside) et du monde entier au travers de performances solos ou de diverses collaborations avec le monde du jazz et de la musique improvisée. Une artiste de grande renommée que les animateurs d'*Un endroit où aller* sont fiers d'accueillir à l'auditorium de la Médiathèque, grâce au Grim de Marseille (Groupe de recherche et d'improvisation musicale). Cette figure engagée de la scène New Yorkaise actuelle compose et improvise sur un accordéon traité électroniquement, n'hésitant pas à mélanger ce dernier avec toutes sortes de "machines" comme un ordinateur portable ou différents claviers électroniques. Andrea Parkins prolonge ainsi le son de "la boîte à frissons" avec différentes sources électroniques ou analogiques, fragmente la syntaxe traditionnelle de cet instrument populaire par du bruitage grâce à des pédales d'effets et autres irruptions sonores perturbatrices. A noter, qu'avant de se produire sur les planches de l'auditorium, Andrea Parkins donnera le 7 décembre un mini-concert à l'école de musique, offrant ainsi un premier aperçu de son inventivité et de sa générosité.

Un endroit où aller
Andrea Parkins
Samedi 9 décembre à 20h30
A la médiathèque, entrée libre

Récitals d'airs sacrés pour Noël

Après le spectacle lyrique à quatre voix donné fin juillet, dans le parc de la Médiathèque, l'association *Agence Artistik* présente un concert de Noël avec Cécile Limal, artiste soprano, accompagnée au piano par Magali Guarino. Au programme : un récital d'airs sacrés avec des extraits du *Messie* d'Haendel, de l'*Ave Maria* de Schubert, du *Gloria* de Vivaldi, des cantates de Bach, des extraits de la *Messe en ut* de Mozart, des airs de Fauré et Poulenc... Née en décembre 2005, l'*Agence Artistik* est une association gardannaise qui travaille avec des artistes régionaux, nationaux et internationaux et qui aime partager son amour de la musique classique. Pour cela, elle n'hésite pas à proposer ses spectacles dans les petites communes, en invitant des artistes dignes d'intérêt. Comme Cécile Limal, qui a remporté le Grand Prix Lyrique 2005 du Concours des Jeunes Talents Lyriques d'Aix-en-Provence et qui vient de jouer récemment *Frasquita* dans une production de Carmen donnée à l'Opéra de Dijon. En récital avec l'*Agence Artistik*, cette chanteuse soprano privilégie le grand répertoire lyrique et la mélodie française, en ajoutant parfois une touche d'originalité américaine.

Concert lyrique "Douce nuit de Noël"
Samedi 16 décembre à 20h30
A l'église de Gardanne. Paf : 12 €
Rés. au 08 71 19 68 26

Clôture de l'année Cézanne

Une exposition présentera à la Médiathèque des œuvres réalisées par les patients de *La Maison* (soins palliatifs), pour conclure de belle manière l'année Cézanne. Une dizaine de tableaux reprenant les motifs chers à Paul Cézanne ont été peints par les patients de *La Maison* sous la direction d'une artiste intervenante, Patricia Prunelle. Depuis juin 2005, cette artiste anime au centre de jour des ateliers d'Arts plastiques. A l'occasion du centenaire de la mort du peintre, les patients ont souhaité participer à leur manière à cette célébration et ont ainsi relevé un beau défi. Une dizaine de personnes a réalisé des reproductions et des œuvres inspirées librement de Cézanne, à partir des techniques de peinture à l'huile. Après quelques cours d'initiation à la peinture à l'huile, ces "apprentis artistes" se sont révélés rigoureux et particulièrement créatifs, malgré des réalités parfois difficiles, car certains patients ont une mobilité réduite ou sont affaiblis par la maladie. Mais le désir de créer, le plaisir de peintre a permis d'aller au delà de ces difficultés. La qualité des œuvres présentées durant cette exposition en témoigne.

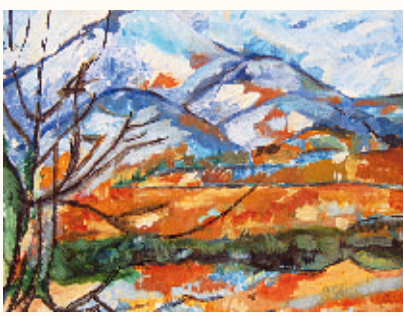

Exposition autour de Cézanne
Du 5 au 30 décembre
A la Médiathèque. Entrée libre
Vernissage le 8 à 16h30

Un Noël étoilé et animé

Les fêtes de Noël approchant, la ville a revêtu ses habits de lumière avec de nouvelles illuminations, et de nombreuses animations sont proposées du 16 au 23 décembre.

Depuis le 4 décembre, la ville brille de milles feux avec de nouvelles illuminations décorant les rues avec étoiles, flocons de neige et autres éléments où le blanc domine. Ces dernières sont accompagnées d'illustrations musicales avec chansons pour enfants et chants traditionnels provençaux. Un village de Noël s'installera avec le Père Noël qui se laissera filmer en compagnie des enfants et offrira des DVD, le 16 décembre toute la journée sur le Cours de la République. A ses côtés, un bonhomme de neige déambulera en compagnie d'un clown qui donnera de la barbe à papa, un caricaturiste et une maquilleuse seront également présents ainsi que des ateliers de magie et de cirque. A quelques pas du village, *la Fontaine aux jouets* organisée en partenariat avec *France Bleue Provence, le Secours Populaire, Ceux qu'on aime, Passion Gardanne,* vous invitera à déposer des jouets neufs ou en très bon état pour que tous les enfants aient un Noël. A 15h, *Ceux qu'on aime* se produira en concert. Les commerçants proposeront une tombola du 18 au 23, avec de nombreux lots à gagner et des animations comme un échassier, un sculpteur sur ballons. Un spectacle de marionnettes racontant les mésaventures du Père Noël et de son renne Ritou sur le continent africain sera joué dans les écoles maternelles, les 18, 19 et 21 décembre. Pour les amateurs de sensations fortes, le 20 décembre à 15h, sur le cours du centre-ville, Kalidor et son assistant présenteront un spectacle avec boules de feu, gros serpents, combat de flammes, scorpions et numéros de Fakir. A Biver, sur le parking face aux écoles, le jeudi 21 à 16h30, un spectacle de Noël mêlant conte, magie et illusion sera présenté avec des artistes peu ordinaires, comme un lapin géant, un robot et un cosmonaute. Le vendredi 22, un spectacle de cirque de haute voltige sera joué sur l'esplanade Gabriel-Péri à 18h. Des numéros spectaculaires présentés sous et sur une structure métallique aérienne composée d'arches s'élevant à plus de 9 mètres. Enfin, *Ceux qu'on aime* apportera un final solidaire avec un concert donné au gymnase de Fontvenelle, le 23 à 20h 30 au profit des *Restos du Cœur.* De beaux moments à partager en famille.

Vivons les fêtes de Noël à Gardanne
Du 16 au 23 décembre

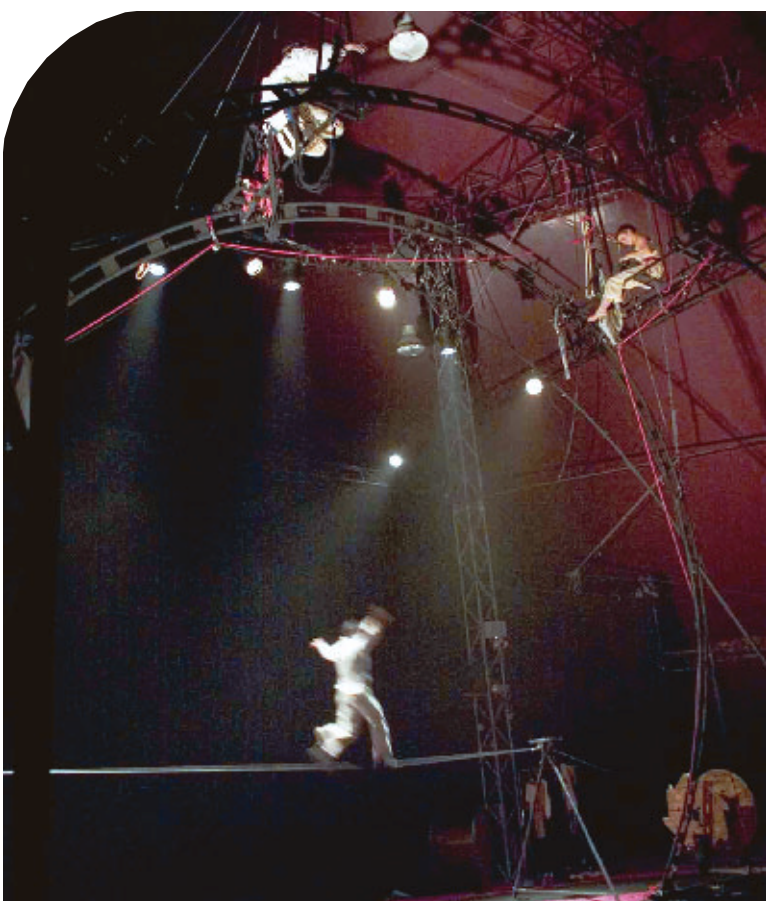

en BREF

MARDI 12 DÉCEMBRE
HISTOIRE DE L'ART
Quatrième et dernière conférence du cycle de Martine Viala consacré à l'art contemporain, intitulée *Faut-il tuer l'art au 3e millénaire ?* A la Médiathèque, à 18h15. Entrée libre.

MARDI 12 DÉCEMBRE
AUDITION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
Les élèves de l'école de musique se produiront sur scène avec différents instruments comme clarinettes, saxophones, violons, flûtes et accordéons. A la Maison du Peuple, à 20h30. Entrée libre.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE
LA NUIT INTERDITE
Le club *Cinévore* en collaboration avec le service jeunesse et le cinéma *3 Casino* propose sa *3e nuit du cinéma censuré.* Quatre films *(Les sentiers de la gloire, MASH, Saló ou les 120 jours de Sodome et Une partie de campagne)* seront projetés pour montrer comment la censure, qu'elle soit politique, économique ou morale, perdure. Le club théâtre animera la soirée. Cinéma 3 Casino à 19h30.

DOUBLE PAGE ÉCRITE PAR LOIC TANIOU

La journée des enfants-citoyens

Gardanne, nommée en 2004 "ville amie des enfants" par l'Unicef a fêté les droits des enfants, ce samedi 18 novembre. Un large éventail d'animations était proposé par l'ensemble des structures de la ville qui accueillent les enfants et les jeunes, témoignant ainsi du travail réalisé toute l'année.

Le jeudi 16 novembre, en prélude à la journée des droits de l'enfant, 360 enfants des écoles de Biver et de classes de 5e et 6e ont assisté à une pièce de théâtre intitulée *J'espérons que je m'en sortira*. L'acteur qui jouait le maître de classe a su captiver son public dès son arrivée sur scène, en le prenant à parti. *«Asseyez-vous !»* intimait-il faussement sévère, faisant revivre une classe d'école élémentaire à travers des textes issus de rédactions d'enfants d'Artsano ; un village napolitain où *« les rues sont toutes dégrabouillées, avec des tas de mondices. »* En déambulant parmi les enfants comme si ces derniers étaient en classe, l'instituteur entamait un cours d'instruction civique mêlé d'Histoire. Marcello, Giovani, Paolo, Giulletta prenaient vie. *« Est-il juste de mépriser ceux qui ne sont pas comme nous ? Réfléchissez bien avant de répondre. Méfions nous des préjugés. Explications. L'article 1er des Droits de l'homme et du citoyen, du 26 août 1789... »* Silence. *« Les hommes naissent et demeurent, très important souligne le maître, tous, libres et égaux en droits. Renatto, un bon point. Il faut effectivement un "s" à droits et pourquoi ? parce que nous en avons plusieurs. Excellent. »* Parfois une craie part dans le public sur Paolo dissipé. *« Tu peux répéter ? Ah, tu n'écoutais pas. »* Rires. Une pièce pleine de vitalité qui faisait revivre l'école de la République avec des enfants qui exprimaient de manière touchante leur vision du monde.

"J'espérons que je m'en sortira" une pièce de théâtre jeune public très appréciée.

Photo : C. Pirozzelli

Un des temps forts de la journée : le concert de l'école de musique accompagné d'une chorale de plus de 70 enfants.

Photo : C. Pirozzelli

Sur le chemin des droits de l'enfant

Deux jours après, le samedi 18 novembre, la journée des droits de l'enfant commençait à la Maison du Peuple et en extérieur avec des ateliers de peintures et de dessins, des expositions, des ateliers de cirque, un stand de découverte des épices présenté par le service restauration, une petite bibliothèque jeunesse installée par la Médiathèque, un jeu géant *Sur le chemin de vos droits* proposé par *la Ludothèque*. Francis Henry représentant de l'Unicef présent à cette occasion a rappelé : *« Ce qui nous réunit ici, ce sont les droits de l'enfant, adoptés à l'Onu le 20 novembre 1999. L'Unicef a pour mission de prendre en charge les droits des enfants et de veiller à leur application partout dans le monde. C'est une grande organisation au service des enfants avec des campagnes de vaccination, la lutte contre le paludisme. Beaucoup de choses à faire. Nous labellisons également des villes qui sont amies des enfants. Gardanne fait partie dans le département des toutes premières villes*

Roger Meï en compagnie de Francis Henry de l'Unicef pour défendre les droits des enfants.

Photo : C. Pirozzelli

avec lesquelles nous avons signé la convention. Signer est une chose, mais agir au quotidien sur le terrain, dans l'action, c'est plus fort. » Un hommage rendu à la ville, auquel Roger Meï a tenu à ajouter « *le travail de fond réalisé toute l'année par les structures d'accueil de l'enfant sur la ville. Il s'agit d'une véritable prise en compte des droits de l'enfant sur Gardanne au travers de toutes les activités. Nous avons souhaité avec le conseil municipal donner une priorité à l'enfance, à la jeunesse.* »

DÉCOUVRIR D'AUTRES CULTURES

Un tchat sur Internet avec des jeunes de Bobo-Dioulasso du Burkina Faso a permis à des jeunes gardannais de découvrir d'autres cultures. Comme Morgane qui s'est entretenue avec Boro et qui a été surprise d'apprendre qu'il faisait de l'élevage de moutons, d'oies et de bovins. D'autres réalités étaient également à découvrir à l'image de ce message présent sur un arbre de la paix dressé dans la Maison du Peuple où l'on pouvait lire « *Au Mali, seul un enfant sur sept a la chance d'aller à l'école. Les autres ne sauront jamais lire, écrire, compter. Ils ne pourront jamais lire un journal pour s'informer, ou étudier pour apprendre un métier qui leur plaît.* » Les sujets sérieux côtoyaient d'autres plus légers et drôles comme les contes de Gabriel Kinsa. Ce dernier a ouvert la programmation des spectacles par des contes, attrapant comme il l'a si bien dit le regard des enfants et provoquant de nombreux rires. « *Vous avez déjà mangé du serpent ? Non ? Vous êtes sûrs ? Et lorsque vous mangez du poisson pané, qui vous dit que ce n'est pas du serpent ? Vous avez déjà vu la tête des poissons panés ? C'est du serpent !* » Ensuite, six jeunes danseuses sont montées sur scène pour donner un spectacle de danse africaine, rythmé par les percussions du service jeunesse et celles de Dieli Makan Sacko, artiste Malien. La journée s'est conclue en musique par un concert de l'ensemble de l'école de musique accompagné d'une grande chorale de plus de soixante-dix enfants de l'école de Fontvenelle.

L.T.

Des ateliers artistiques étaient proposés en extérieur.

Photo : C. Pirozzelli

De jeunes élus au congrès de la Villette

Lors de cette journée, un petit film amateur réalisé par les jeunes du Conseil consultatif de la jeunesse et du Conseil municipal des enfants a été projeté. Sous forme d'interviews, les jeunes ont présenté eux-même les deux conseils, tout en racontant leurs expériences et en exprimant quelques pistes de projets. Le film enchaînait ensuite sur le voyage qu'a entrepris du 26 au 28 octobre, une délégation de douze jeunes issus du CME et du CCJ, pour assister au congrès de l'Anacej à Paris, à la Cité des sciences de la Villette. Le thème du colloque était *Participer à la vie démocratique, ça change quoi ?* « *C'étaient trois jours formidables témoignait Mohamed. J'ai assisté à l'atelier numéro 7 où le but était de penser aux autres en tant que conseiller, à ceux qui vous ont élus. On s'est fait également beaucoup d'amis, certains venaient de la Martinique et nous ont raconté comment cela se passait là-bas.* » Tous s'entendaient pour dénoncer l'amalgame associant jeunesse et violence, et pour défendre l'idée que les jeunes sont responsables, qu'ils peuvent être acteurs de la société, capables de prendre des initiatives. « *J'ai eu la chance de passer trois jours avec eux et d'assister aux débats soulignait Grégory Calemne, adjoint au scolaire. Je tiens à féliciter ces jeunes qui s'engagent, n'hésitent pas à prendre la parole. Qu'ils continuent et qu'ils n'hésitent pas à nous bouger.* »

Impôts locaux, mode d'emploi

Commune, département, région, intercommunalité, État, autant d'institutions qui interviennent dans l'établissement du montant de la fiscalité locale. Comment sont calculés les impôts locaux, qui en bénéficie, comment évoluent-ils, quelle situation pour le contribuable gardannais ? Voici quelques éléments de réponse...

Une étude a été réalisée en 2004 afin de définir l'impact de la fiscalité locale sur le revenu moyen d'un contribuable gardannais propriétaire de son local d'habitation. Il en ressort que pour l'année fiscale 2002, l'impôt globalisé moyen (commune + département + région) s'élève à 786 € à Gardanne contre 1 037 € pour la moyenne départementale.

La taxe d'habitation

La taxe d'habitation est due par le propriétaire ou locataire, pour les immeubles construits, servant à un usage d'habitation et effectivement occupés. Son montant est obtenu en multipliant la base nette d'imposition par un taux fixé par chacune des collectivités locales bénéficiaires, soit la commune, le département et l'intercommunalité. Gardanne n'étant pas membre d'une intercommunalité, les Gardannais ne payent pas cette part. Le taux à Gardanne est de 20,79 % et n'a pas bougé depuis 2003 conformément aux décisions prises chaque année par le Conseil municipal. A noter également que le contribuable gardannais ne paye pas de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, une taxe qui, en cas d'intercommunalité, serait automatiquement instituée.

La ville a en outre une politique très favorable dans le domaine des abattements fiscaux pour la taxe d'habitation. Ainsi en 2003, 23,31 % des foyers fiscaux gardannais n'ont pas eu à payer la taxe d'habitation, et 46,62 % ne l'on payé que partiellement car ils ont bénéficié des abattements locaux.

Pourtant face à sa feuille d'imposition, chaque Gardannais peut constater une augmentation de 1,19 % de la part communale par rapport à l'année dernière. Elle est liée à l'augmentation de la base nette d'imposition qui est fixée par l'État à partir de la valeur locative cadastrale des locaux et de leur dépendances, diminuée d'éventuels abattements. Ce qui explique que la somme à payer augmente même si le Conseil municipal n'a pas voté d'augmentation. En 2006 la taxe d'habitation va générer pour la commune un revenu d'environ 2 800 000 €.

Les taxes foncières

Les taxes foncières concernent les propriétés, bâties ou non, et sont dues par les propriétaires ou usufruitiers.
On distingue :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties qui rapporte 2 900 000 € de recettes à la commune. Elle est calculée en multipliant la base d'imposition (qui correspond à la moitié de la valeur locative de la construction) fixée par le service des impôts, par un taux voté par chacune des collectivités locales. Les revenus de cette taxe sont redistribués entre la commune, le département, la région et l'intercommunalité s'il y en a une.
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties concerne surtout les zones rurales. Elle est donc de moindre importance à Gardanne.

Les impôts locaux servent à financer les infrastructures sportives...

Photo : C. Pirozzelli

... les écoles et bâtiments municipaux...

Photo : C. Pirozzelli

La taxe professionnelle (TP)

Cette taxe est versée par les entreprises, son montant étant jusqu'à présent calculé sur la valeur des immobilisations de l'entreprise. Avec un tissus industriel important, la commune de Gardanne tire son plus gros revenu de cette taxe soit environ 15 000 000 €, avec des nouvelles entreprises qui s'installent et participent ainsi à la création de richesse pour notre ville.

Or c'est grâce aux importants revenus générés par la TP que la commune, en dépit d'une fiscalité locale plus faible que la moyenne départementale pour les particuliers peut proposer une telle offre de services (quatre crèches, transports en commun, Médiathèque, gratuité des fournitures scolaires...) et d'infrastructures (trois complexes sportifs, station de dépollution des eaux usées, piscine...), de même que l'exemption de taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères. Toutefois la TP vient d'être réformée et sera calculée sur la base de la valeur ajoutée de l'entreprise, avec un plafonnement à 3,5 % de cette valeur. Une réforme qui inquiète nombres de responsables de collectivités locales, toutes tendances politiques confondues, qui estiment qu'elle va engendrer une baisse des revenus provenant de cet impôt aux entreprises. Un manque à gagner qui risque d'être répercuté sur la facture des particuliers.

... qui sont à la charge de la commune au même titre que la voirie.

Photo : C. Pirozzelli

Une décentralisation qui coûte cher aux collectivités locales

Gestion des personnels TOS des collèges et lycées, de 20 000 km de routes nationales, du RMI - RMA, prise en charge de l'Allocation d'Autonomie Personnalisée...

Autant de postes maintenant à la charge des Conseils régionaux et généraux. Le désengagement de l'État vis à vis de toutes ces missions et leur report vers les collectivités locales a eu un coût important pour ces dernières. Si l'État a bien assuré des compensations financières pour le financement de ces missions, leur montant a été calculé à partir de la moyenne des dépenses effectuées pendant les trois années précédant le transfert de compétences, sans prévoir l'évolution de ces dépenses. Celles-ci ayant inévitablement augmenté, les collectivités locales doivent maintenant financer la différence. Pour cela peu de solutions existent : diminuer les investissements, avoir recours à l'emprunt ou augmenter les recettes, donc les impôts locaux.

Autant de solutions potentiellement préjudiciables pour le contribuable qui ne verra probablement pas pour autant diminuer la note de son impôt sur le revenu, alors que l'État se décharge de ses missions sur les collectivités locales.

S.C.

Les commerces et services du boulevard Carnot et des rues adjacentes sont ouverts (suite)

Alimentation	**OK Alimentation,** 16 bd De Gaulle
Assurances	**Matmut STE,** 7 bd De Gaulle
Bar	**Bar des dunes,** 13 rue Jean-Jaurès
Beauté, soins	**Hammam La Cascade,** 4 rue de Verdun
Boucherie charcuterie	**Alain et Louis,** 20 rue Jean-Jaurès
Dentiste	**Jean-Raphaël Bargues,** 44 bis rue Jean-Jaurès
	Laurent Camilleri, 8 bd De Gaulle
	Jacques Paufique, 8 bd De Gaulle
École de langue	**Alter mondo,** 4 rue Hoche
Funéraire	**Funérailles solidarité,** 7 bd De Gaulle
Kinésithérapeute	**Stéphane Bouchic,** 3 bd De Gaulle
	Gérald Cholvy, 3 bd De Gaulle
	Lionel Rivoire, 3 bd De Gaulle
Mécanique	**Auto mécanique Rover,** 3 rue Mistral
Médecine	**Michel Hassan,** 44 bis rue Jean-Jaurès
	Serge San Felice, rue Jean-Jaurès
Ostéopathe	**Sandrine Combrouze,** 8 bd De Gaulle
Psychiatrie, psychologie	**Jean-Baptiste Raynal,** 8 rue de Verdun
	Ruchou Isabelle, 8 rue de Verdun
Restauration	**La table de Muriel,** 42 rue Jean-Jaurès
	Le tire bouchon, 4 rue Hoche
Soutien scolaire	**Eurêka,** 40 rue Jean-Jaurès
Téléphonie	**Millénium phone,** 17 rue Mistral

Où acheter des livres ?

Outre la librairie ***Aux vents des mots*** que nous avons présentée récemment dans *énergies,* d'autres commerces vous proposent des livres :

- ***Au plaisir de lire,*** Centre commercial Champion
- ***Librairie presse du lycée,*** Centre commercial du rond-point du lycée
- ***Librairie presse les 3 F,*** 23 cours de la République
- ***Mag presse,*** 35 place de Biver
- ***Maison de la presse,*** 4 bd Bontemps

Recensement obligatoire à 16 ans

Le parcours de citoyenneté a remplacé en 1997 le service national. Il concerne tous les garçons et toutes les filles de nationalité française. Il comprend notamment le recensement militaire obligatoire dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. La démarche est la suivante : les jeunes concernés doivent se rendre en mairie (au service état-civil) avec une carte nationale d'identité et le livret de famille. Une attestation signée du maire leur est remise. Cette attestation est importante, car elle sera demandée lors de l'inscription au CAP, au baccalauréat ou à la conduite accompagnée. Ce recensement est suivi par la Journée d'appel et de préparation à la défense (JAPD), dont le certificat de participation sera aussi demandé lors de l'inscription aux concours et examens.

Adresses et téléphones utiles

Mairie annexe de Biver **Tél. 04 42 58 39 74**

Permanences des services

- ***Service Environnement :*** le mardi de 8h30 à 10h.
- ***CTM (Ateliers Municipaux) :*** *le mardi de 10h à 12h.*
- ***CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) :*** le mardi de 14h à 16h tous les 15 jours.
- ***Service Jeunesse :*** lundi, mardi, jeudi de 17h30 à 19h30, mercredi de 15h à 18h. Pendant les vacances scolaires, activités du lundi au vendredi de 14h à 21h.
- ***Police Municipale :*** le jeudi de 9h à 11h.

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)
square Deleuil - Tél. 04 42 65 79 10

- Assistantes sociales
  lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.
- Personnes âgées
  mercredi après-midi sur rendez-vous.
- Aide légale
  jeudi de 13h30 à 16h30.

Service habitat
16, rue Jules-Ferry - Tél. 04 42 51 56 87
lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Questions autour de la santé

Un accès à la santé à deux vitesses ? La médecine des riches et la médecine des plus démunis ? Qu'en est-il de l'état de la santé en France et à Gardanne et quelles solutions y apporter ? Les deuxièmes assises de la solidarité devraient permettre de débattre de ces questions.

La liste des médicaments qui ne sont plus remboursés s'allonge...
Photo : C. Pirozzelli

Après le succès remporté par les Assises de la solidarité sur le thème du logement en 2004, le cycle se poursuit sur celui de la santé le samedi 9 décembre prochain à la Médiathèque (jour du Téléthon), dès 14h. Deux tables-rondes se tiendront dans l'après-midi. Au cours de la première, médecins, représentants mutualistes et personnels de santé dresseront un état des lieux de la situation en matière de droit à l'accès aux soins pour tous. Il s'agira aussi de mesurer les retombées sociales des réformes successives : déremboursement des médicaments, fermetures de maternités, manque de personnel dans les hôpitaux, forfait hospitalier, remise en cause de la CMU... Et les structures de proximité qui sont elles aussi menacées.

Autour de la seconde table-ronde, à 16h15, des représentants du Centre de santé mutualiste François-Billoux, des représentants d'associations et de structures présentes sur la commune feront part de leur expérience et des problèmes rencontrés. Plus que d'un simple état des lieux, il s'agira de permettre une meilleure connaissance de ce tissu sanitaire mais aussi de permettre la mise en commun d'expériences, de projets ou d'actions à conduire ensemble.

La santé n'est pas une marchandise

Une occasion pour les personnes présentes de découvrir ou redécouvrir l'importance du réseau des professionnels de la santé sur la commune, sa diversité avec la présence de nombreux praticiens libéraux, des centres de santé de la mine et mutualiste, l'espace santé jeunes, le centre Acanthe, la Maison... Les questions d'accès aux soins, de prévention concernent tout un chacun, c'est pourquoi ces Assises ne sont pas affaires de spécialistes mais sont ouvertes à tous.

Les restrictions budgétaires en matière de santé ont à ce jour entraîné la fermeture de nombreuses structures, les centres de santé mutualistes étant dans la ligne de mire du gouvernement. Notre commune accueille tout un dispositif autour de la santé que des raisons financières ne peuvent détruire. Et malgré tous ces outils, l'accès aux soins se dégrade pour une partie de la population. *« Il faut savoir que pour 30 % des RMIstes, l'Insertion passe d'abord par la santé. Le chiffre est important et témoigne de l'urgence, au moment où certains remettent en cause la CMU et le droit de permettre à chacun de se soigner, qu'il soit riche ou pauvre, »* explique Georges Félouzis, directeur du CCAS. Des mobilisations ont déjà eu lieu, nul doute que ces assises sront aussi l'occasion de redire l'attachement des Gardannais à un système de soins ouvert à tous.

Pour tout renseignement concernant ces Assises de la santé, contactez le 04 42 51 79 01

C.N.

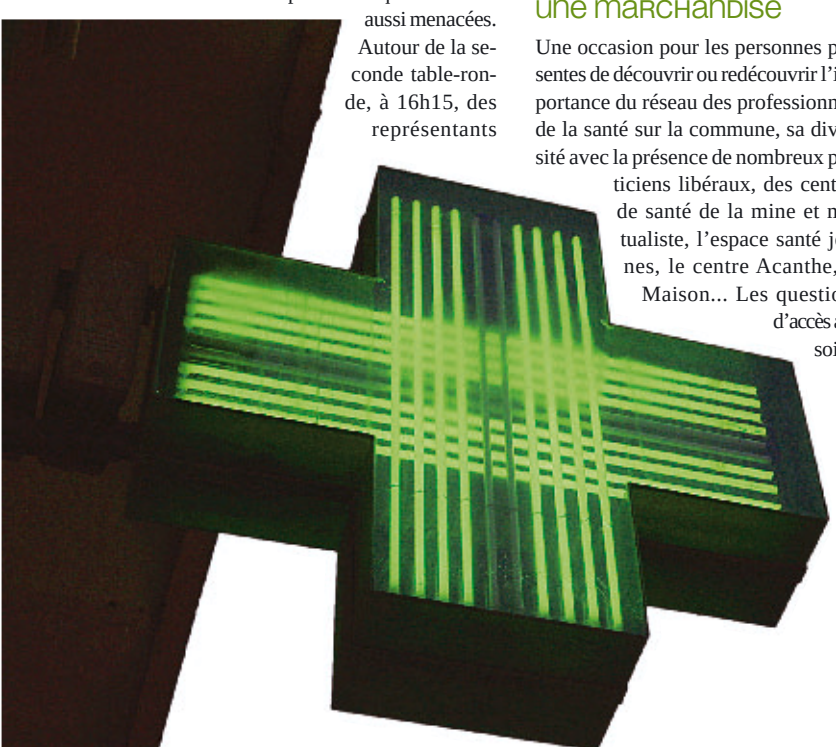

A PROJET D'AVENIR, VILLE D'AVENIR.

CŒUR DE VILLE, CŒUR DE VIE GARDANNE RENOVE SON COURS !

Pour tout renseignement sur les travaux du boulevard Carnot, appelez le 0800 880 950

(numéro vert, appel gratuit)

UN SOURIRE POUR GARDANNE

POUR JOINDRE LA MAIRIE TÉL. AU 04 42 51 79 00

Vos élus vous reçoivent

- ***Yveline Primo,*** 1ère adjointe, déléguée au personnel et à la sécurité sur RdV en mairie, le jeudi matin de 9h à 12h mairie annexe de Biver
- ***Michelle Aznif,*** adjointe, déléguée aux finances et à la santé sur RdV en mairie.
- ***Bernard Bastide,*** adjoint, délégué à l'environnement sur RdV en mairie.
- ***Jeannot Menfi,*** adjoint, délégué aux travaux, logement, cimetière,vieille-ville. Travaux et vieille-ville : jeudi de 11h à 12h en mairie sur RdV. Logement : un mercredi sur deux sur RdV en mairie. Cimetière : lundi de 9h à 10h, jeudi de 14h à 15h
- ***Mustapha El Miri,*** adjoint, délégué à la culture sur RdV en mairie.
- ***Georges Pazzaglini,*** adjoint, délégué au social samedi matin sur RdV en mairie
- ***Grégory Calemme,*** adjoint, délégué au scolaire sur RdV en mairie.
- ***Lucien Moraldo,*** adjoint, délégué aux sports, jeudi de14h à 16h sur RdV au service des sports - bât Bontemps.
- ***Jean-Paul Peltier,*** adjoint, délégué à l'urbanisme et aux transports, le mercredi après-midi sur RdV aux services techniques.
- ***Patricia Marcolini,*** adjointe, déléguée à la vie associative/animation, les mardis, jeudis et vedredis après-midi sur RdV en mairie

RDV avec un conseiller municipal, tél. 04 42 51 79 15

Max Pierazzi : Régie de l'eau
Maryse Blangero : Insertion des handicapés, perm. le vendredi de 10h à 11h en mairie
Gilbert Payan : Jeunesse
Jeanine Privat : jeunesse, animations de quartier
Marie-José Galle : Petite enfance
Nathalie Nerini : Formation, insertion.
Eve Cloué : Cinéma
Guy Pinet : Dév. sports loisirs
Sylvie Batin : Équipements d'éducation artistique
Nora Belkheir : liaison intergénération, 3e âge
Philippe Pintore : Dév. économique, agriculture et risques majeurs
Clara Gilloux : Lecture publique

Groupe Gardanne Actions

Mireille Portail, Brigitte de Feligonde et Guy Goulin : vos problèmes nous concernent. Vous pouvez nous rencontrer, sur rendez-vous, au Cabinet parlementaire de Richard Mallié, 20 avenue Jules Ferry 13120 Gardanne Tél. 04 42 65 44 44 Fax. 04 42 65 44 48

groupe Gardanne Actions

Nostalgie, quand tu nous tiens...

Fin Octobre, une soixantaine de Gardannais triés sur on ne sait quel volet ont été conviés par la municipalité à un voyage à Ailefroide, pour cautionner sa politique d'achat "compulsif".

Pour ceux qui l'ignoreraient, parce que nouveaux Gardannais, Ailefroide est un chalet dans les Hautes-Alpes, inaccessible sur la moitié de l'année, à cause des conditions climatiques.

Il a été érigé dans ma petite enfance et je me souviens...

Mon père était mineur et moniteur au centre Saint-Pierre de Biver. Plusieurs mois d'été nous sommes partis en famille, tantôt à Vallouise tantôt au Villard. Lui, encadrait les jeunes du bassin minier, ceux de Gardanne et Biver étant les plus nombreux. Ce séjour tenait de la colonie de vacances studieuse car la construction du chalet était la mise en pratique des théories étudiées pendant l'année.

Je me souviens du camion de Barlatier qui apportait une fois par semaine le matériel et la nourriture, je me souviens de l'ingénieur Pichon, de l'infirmière à la carrure athlétique toujours là pour soigner les bobos. Je me souviens de toutes ces figures à la barbe naissante qui m'apportaient des bols de fraises des bois, de leurs rires, de leurs bêtises d'adolescents, de la fugue de celui-ci, de l'amourette de celui-là. Je me souviens de ces mots qui m'apparaissent magiques encore aujourd'hui, la Barre des Écrins, le pré de Madame Carles... et des murs qui montaient, petit à petit, de pierres taillées en pierres taillées.

Alors, au moment où il faudra se décider de savoir si cet achat est judicieux ou pas il est évident que toute cette nostalgie refera surface. Mais est-ce ainsi qu'on gère une commune ? François Loos, nous fait une "engambi", car, écrit-il : *« LE MOINDRE ENJEU FINANCIER, permet d'envisager une cession de gré à gré... »*

Ce ministre est malin, il nous refile un bien que nul de sensé ne voudrait acheter.

Faisons le tour des inconvénients : construction d'un demi-siècle, confort sommaire, inaccessible la moitié de l'année, ravitaillement éloigné qu'on ne peut aller chercher qu'en voiture, immobilisation financière et toujours le compassionnel pour "ces pauvres mineurs", dont on se contente de quémander l'électorat.

Ces mineurs dont la dignité mérite autre chose que de se faire offrir le tas de ruines d'un passé qui ne reviendra plus.

Josiane Bonnet/Porcu.

AG du groupe Élan le 09/12/06 au local à 14h.

Élan pour l'Avenir - simorgh3@wanadoo.fr - 26 Avenue de Toulon, 13120 Gardanne. Quatre conseillers à votre écoute Josyane Bonnet. Bénédicte Macé. Cécile Scholler. Tony Baldo

le groupe Élan pour l'avenir

PETITES ANNONCES

Les petites annonces sont gratuites et réservées aux Gardannais. Envoyez un texte court et précis, vingt mots maximum. Il sera publié dans les 3 semaines suivantes. Indiquez vos nom et adresse, à défaut, l'annonce ne sera pas publiée. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne

OFFRE DE SERVICE

Dame cherche **personne avec véhicule** pour récupérer et amener enfants à l'école du centre
Tél. 06 60 74 77 98

Cherche personne pour **covoiturage** de Gardanne à Marseille, traverse de la Montre 11eme pour 8h le matin Tél. 06 83 29 28 44

DIVERS

Vds **canapé 3 places +** coussins, tissu parme, entièrement déhoussable état neuf 200 €
Tél. 06 10 82 26 60

Vds **VTT 24 pouces** an 04, 70 € + jeu game cube DE F JAM N.Y 20 € + carte mémoire G.C 10100 blocs 25 € + bureau enfant en pin 40 €
Tél. 06 80 88 02 60

Vds **sèche linge** Brandt à condensation peu servi TBE 250 €
Tél. 06 27 30 46 35 (le soir)

Vds **porte de garage** en bois haut arrondi 3 m largeur 2m80, 300 € à déb Tél. 04 42 58 41 02

Vds **service** en porcelaine de limoges + manteau en fourrure couleur miel + armoire étagères et miroir + secrétaire + nettoyeur vapeur prix à déb Tél. 06 78 51 48 64

Vds **encyclopédie** cousteau 20 volumes neufs 50 € + Wok électrique neuf (encore emballé) valeur 100 € cédé 50 € Tél. 04 42 51 13 41

Particulier cherche **terre** même argile, grande quantité, gravats s'abstenir Tél. 06 24 52 98 93

Vds **pantalons** femme T44 et 46 état neufs 6 € pièce
Tél. 06 68 02 67 15

Vds **vélo garçon** 7-10 ans état impeccable sept vitesses 70 € Tél. 04 42 51 77 58 (ap 18h)

Vds **nintendo game cube** noire TBE + 2 manettes + mémoire 251B. 75 € + 3 jeux les SIMS, SSX ON TOUR, FIFA 06, 30 € + support game cube rangement 20 €
Tél. 06 80 96 08 34

Vds **tuiles romanes** en verre 8 € pièce Tél. 04 42 51 01 40

Vds **SAM** en merisier meuble bar + table et 5 chaises + meuble bas dessus marbre + meuble TV 3100 € possibilité vente séparée
Tél. 06 27 60 24 20

Vds **chargeur 6 CD** + K7 série Star Trek + fascicules et fenêtre cintré plein en bois exotique 46X80 prix à déb Tél. 06 15 52 85 49 (ap 18h)

Vds canapé 3 places + 2 places en peau bleu 150 € 06 83 38 71 53

Vds **fauteuil élec** releveur encore sous garantie, valeur 775€ cédé 450 € Tél. 04 42 58 26 81

Donne bois pour chauffage abattu après incendie quartier Roman T él. 06 82 71 45 86

Donne petit chien **labrador** mâle 4 mois, couleur sable
Tél. 04 42 51 19 06

Vds **fauteuil relaxation** à commande électrique 2 moteurs, sous garantie valeur 900 € cédé 550 €
Tél. 06 17 66 35 80

Cherche **playstation 2** ancien modèle de préférence grise de 50 à 75 € selon qualité + cherche grand Turismo 2 pour playstation 1 prix de 5 à 10 € Tél. 06 29 95 77 57

Vds **remorque moto** basculante, zone jackey, charge maxi 350 kg, surface 3,75 m TBE 250 €
Tél. 04 42 68 40 96

Vds **abri de jardin** bon état
Tél. 04 42 58 24 47

Vds **table** de cuisine en chêne écru avec 2 chaises TBE 150 € + four encastrable blanc pyrolyse neuf 250 € Tél. 06 80 68 26 12

Vds beau **établi** en bois 35 €
Tél. 04 42 51 36 29

Vds **frigo congélateur** neuf servi 4 mois + machine à l aver + scelle espagnole prix à déb
Tél. 04 42 51 01 81

Vds **vêtements enfants** toutes tailles fille et garçon petits prix
Tél. 04 42 51 38 22

Vds **télé** 82 cm Brant parfait état 300 € Tél. 06 89 02 70 45 ou 04 42 51 32 86

Vds **console** de jeux game cube TBE + carte mémoire + 4 jeux + manette 90 € Tél. 06 12 36 45 50

Vds **enregistreur numérique** Roland VS-1680, disque dur interne 2,1 Go possibilités d'enregistrer 8 pistes en simultanées et 256 pistes virtuelles TBE 600 € ou 650 € avec flightcase Tél. 06 86 58 79 40

Vds **game cube** neuf 50 € + table + 3 sièges enfant forme fleur 50 € Tél. 06 75 42 00 37

Vds **canapé cuir** noir 3 places + 2 fauteuils TBE 500 €
Tél. 06 25 03 63 56

Cherche **poussette** pour jumeaux Tél. 06 16 53 57 17

Vds **climatisation** d'appoint neuve acheté en août 06 500 € cédé 350 € Tél. 06 18 90 88 64

Vds **"un siècle d'automobiles"** 1 à 95, voitures collection 1/43° solido avec boites et classeurs, parfait état 500 € à déb Tél. 06 63 08 15 17

Vds **play 2 +** 2 manettes + carte mémoire + 5 jeux TBE 80 €
Tél. 06 09 20 78 67

Vds **armoire vitrée** couleur crème L 77 cm H 1,91 m P 43 cm + 4 portes de placard neuves bois blanc céruse 61 cm x 2,46 m, 40 € les 2
Tél. 04 42 29 67 91

Vds **meuble et** évier, placards de cuisine, baignoire prix à déb
Tél. 04 42 58 35 06

LOGEMENT

Loue à **Risoul** 1850, deux studios de 5 couchages, tout équipés, plein sud, près des commerces, toutes saisons prix divers selon période
Tél. 06 73 46 20 42

Particulier loue à gardanne dans quartier très calme **studio meublé** aménagé neuf dans rdc de villa possibilité parking, idéal étudiant loyer mensuel 470 € Tél. 06 82 14 35 71 (ap 18h)

Vds **villa** en viager à biver, 2 chambres, véranda, sam, sdb terrain 850 m2 Tél. 06 78 51 48 64

Jeune couple sérieux cherche à acheter **maison** sur gardanne ou environs Tél. 06 86 77 76 65

Loue **studio meublé** 40 m2 avec sdb libre le 1er janvier 510 € eau + électricité comprises
Tél. 06 600 91 47 40

JF sérieuse en CDI cherche **T2** sur gardanne ou biver loyer maxi 500 € Tél. 06 15 14 63 22

Couple cherche **terrain** ou maison avec petit jardin dans le 13
Tél. 06 64 83 07 56

Vds **mobilhome** 7X3 m équipé sur terrain de 12x11 m à carry 13000 € à déb Tél. 06 27 83 98 48

Cherche à partir de janvier **T3** à louer sur gardanne loyer maxi 700 €
Tél. 04 42 58 47 51

Vds **villa** p. pied à gardanne en 98, non mitoyenne 100 m2 cos résiduel important, excellente état, 4 ch, cuisine équipée, grd garage, terrain plat 1000 m2 clôturé, secteur calme 419000 € Tél. 06 15 47 34 81

Loue petit **T2** à gardanne neuf équipé, clim, loggia, terrasse, 2 pl de parking + loue garage à gardanne centre ville possibilité mezzanine pour stockage Tél. 06 28 28 07 20 (avant 20h)

Jeune couple cherche pour leur mariage **location d'une maison** dans la campagne ou d'un cabanon pour organiser une fête champêtre, terrain indispensable plus quelques couchages tarif maxi 1500 € pour 3 à 4 jours Tél. 04 42 54 56 14 ou 06 62 02 34 64

Loue beau **T2** centre de gardanne proche gare SNCF 1er étage balcon 460 € + charges
Tél. 06 62 83 13 14

Loue **local commercial** 100 m2 + bureau + terrain au quartier la plaine 760 € + TVA Tél. 06 98 81 56 48

Vds **mobilhome** 8,5mx3m TBE à enlever sur camping, photos disponibles 5000 € Tél. 06 10 19 32 57

Loue à gardanne **T1 meublé** avec jardin 550 € cc Tél. 06 25 03 63 56

Cherche **T3** en rez de jardin sur gardanne ou environs
Tél. 06 16 53 57 17

Vds **T3** à gardanne 70 m2 plein sud entièrement rénové cuisine équipée 2 chambres, loggia, balcon, garage, 220000 € Tél. 06 09 55 68 67 ou 06 68 47 17 70

Loue **garage** quartier St Victoire 70 € Tél. 04 42 58 10 32

VÉHICULES

Vds **Ford Fiesta** essence an 93, 4 ch, 120000 km prix à déb
Tél. 06 83 38 71 53

Vds **Trial Gas-Gas** TX 270 an 1998 peu roulé TBE général 2000 €
Tél. 06 80 23 62 84

Vds **Clio 1.4 RN** essence an 1992 pack élec, 145000 km, vitres teintées, 4 pneus neufs, plaquettes frein neuves, 1500 € à déb
Tél. 06 16 88 62 08

Vds **Clio III** luxe dynamique 1.5 DCI 85 cv an 06 grise, garantie Renault faible km ttes options 15000 €
Tél. 06 14 55 22 78

Vds **moto Derby** super motard couleur noire + pièces d'origine
Tél. 06 27 89 29 40

Vds **AX 1,5 D** 3 portes an 96, 160000 km, 1500 €
Tél. 06 77 60 93 27

Vds **Scooter Kimko** rouge bon état + blouson moto + 3 anti vols + 2 casques 630 € Tél. 06 15 53 24 21

Vds **Peugeot XPS** an 03 TBE 600 km révision ok pneus et poignées enduro couleur noir très peu servi 1900 € Tél. 06 14 45 39 25

Vds **Booster MBK** Nitro Jaguar an 02, pot neuf, révision complète, factures TBE 1100 €
Tél. 06 83 29 28 44

Vds **Twingo pack** 96 vitres élec, fermeture centralisée TBE 2500 € à déb Tél. 04 42 58 03 37

Vds **2 jantes** montées pneus neige 205.55-16 pour 307 ou citroën 200 € Tél. 06 10 30 56 44 ou 06 76 15 13 80

Vds **Rover 214** SI TBE 5 portes, 150000 km ct ok gris anthracite 2000 € Tél. 06 84 54 30 28

Vds **Peugeot HDI** ttes options an 2000, 180000 km, 5000 €
Tél. 06 23 48 61 17

Vds **305** collection an 82 parfait état 29000 km, pneus et batterie neuve 2000 € à déb Tél. 06 72 38 96 50

Vds **Picasso** essence an 03 TBE 6 cv, 72000 km Tél. 04 42 51 06 35 ou 06 21 91 87 35

Vds **Ford Sierra** 2,3 D an 89, 196539 km état de marche 350 € Tél. 04 42 58 20 09 ou 06 73 28 86 15

Vds **4 jantes** alu BMW 320, pneu 195/65/15 an 2000, 390 €
Tél. 06 07 79 14 85

Vds **Peugeot 405** GL an 87 carbu neuf 134400 km réels 1500 €
Tél. 04 42 51 17 32

Vds **Citroën Xsara** 1.8 essence 160000 km ct ok an 99 pack élec 3000 € Tél. 04 42 51 19 22 ou 06 09 01 42 09

ETAT-CIVIL

DÉCÈS

NAVARRO Mireille épse CARRARA, PUIGCERVER Marcel, GROSJEAN Annick, DANIGO Alain, BENGUEDIH Hafida, PELLETIER Marcel, FRESCURA Magda épse LARDIèRE, DURBEC Henri

MARIAGES

MURA Frédéric et PITOIS Véronique

NAISSANCES

PALERMO Morgan, MONTAGNA Jade, ZIANE Anissa, CHENET Roman, DILEO Ethan, ASTIER Juliette, BIANCO Carla, DOURSENAUD Thibo, PATIN Aurélie, CATONI Emma, GRECO Jade, ZEGHOUDA Eliess, SERRA Evan, PETELOT Emma, FARAIT Baptiste, ANTOYAN Maho, MARDOIAN Bastien

OUVERT À TOUS

2èmes Assises de la Solidarité

Défendons l'accès aux soins pour tous

RENCONTRES • ÉCHANGES • TABLES RONDES

Samedi 9 décembre 2006

de 14H à 18H

MEDIATHEQUE de GARDANNE

Gardanne